

03-SEP-2003

Embargo 10h00

Enquête suisse sur les administrations cantonales 2002

Seuls Genève et Fribourg financent directement les partis

Lausanne (ats) Les politiciens cantonaux ne roulent pas sur l'or. Seuls deux cantons, Genève et Fribourg, contribuent directement au financement des partis. Ce sont les conclusions de l'Enquête suisse sur les administrations cantonales 2002 (ESAC02). Principaux acteurs de la vie politique suisse, les partis ne sont que faiblement soutenus par les cantons, indique cette étude, publiée mercredi par l'Institut de hautes études en administration publique (idheap) à Lausanne. Seuls Genève et Fribourg leur versent une aide financière directe, respectivement 302 000 et 150 000 francs en 2001.

Cela ne signifie toutefois pas qu'il n'y a pas de soutien aux partis dans les 24 autres cantons, note l'étude. La plupart d'entre eux octroient une aide indirecte sous forme de contributions aux groupes parlementaires. Mais le montant est relativement faible: un total de 3 millions de francs en 2001, alors que les dépenses annuelles des partis cantonaux étaient estimées entre 18 et 20 millions en 1997 déjà.

Plus substantielles, les indemnités versées aux parlementaires, même si elles varient fortement d'un canton à l'autre, représentent une somme six fois supérieure aux contributions directes et indirectes octroyées aux partis et aux groupes. Lorsqu'elles sont rétrocédées aux partis, des indemnités assurent aussi une source importante de financement.

Au nombre d'habitants

Plus le canton est peuplé, meilleure est l'indemnité, selon l'ESAC02. Par tête d'habitant, le petit canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures est celui qui dépense le plus pour son parlement: 18 francs par personne. Mais ses députés ne touchent que 120 francs par jour et 60 francs la demi-journée.

A Genève et au Tessin par contre, un mandat rapporte 100 francs de l'heure. Les parlementaires zurichois sont les mieux lotis avec 200 la demi-journée, plus 4000 francs de forfait annuel. Uri se montre spécialement pingre avec 105 francs par jour.

Généralement, la journée se rétribue entre 200 et 300 francs, la demi-journée entre 100 et 150. S'y ajoutent encore des frais de déplacement ou de repas, qui font parfois l'objet d'un forfait.

Cantons latins généreux

En 2001, l'étude a montré que les indemnités totales versées par parlementaire se sont échelonnées entre 1300 francs dans les Rhodes-Extérieures d'Appenzell et 27 000 francs à Genève. Les cantons latins se montrent particulièrement généreux, mais la charge de travail doit être relativisée: le nombre d'heures passées en séance plénière a oscillé entre 260 (TI) et 23 (AR).

En outre, des cantons comme Genève et Vaud ont un système de commissions extrêmement développé, relève l'étude. Les 24 commissions genevoises se sont ainsi réunies quelque 700 fois en 2001, contre 24 fois pour les 6 commissions d'Appenzell Rhodes-Intérieures.

Plein temps

Presque tous les cantons suisses ont aujourd'hui des conseillers d'Etat employés à plein temps. Dans ceux où ce n'est pas encore formellement le cas (AI, NW, OW, UR, et en partie SZ), le temps de travail équivaut généralement à un plein temps.

Les traitements versés aux membres des exécutifs cantonaux atteignent voire dépassent ceux des classes les plus élevées des administrations, soit 232 000 francs en moyenne en 2001.

Contrairement aux indemnités pour parlementaires, les cantons alémaniques se montrent ici plus généreux que les romands.

Les différences s'expliquent toutefois avant tout par la taille de la population. Les salaires s'échelonnent ainsi de 335 000 francs (ZH) à 135 000 (AI). Vaud s'affiche à 252 000 francs, le Valais à 222 000.